

**DELIBERATION**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE**  
**THORIGNE FOUILLARD**

**SEANCE DU 15 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le mercredi quinze juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance non publique. La séance a été intégralement retransmise en directe sur youtube.

*Date de convocation :* **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BARD Denis, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, HAURET Pascal, JOUAULT Jaroslava, JUBAULT-CHAUSSE Pascale, LE GOC Yann, LEFEUVRE Gaël, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Jeudi 9 juillet 2020

*Affichage :*

Du lundi 20 juillet au  
lundi 21 septembre  
2020

*Nombre de  
Conseillers en  
exercice :* 29

**Procurations de vote et mandataires :** Mme BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à Mme VILLARET Caroline, Mme GROSEIL-MOREAU Arlette ayant donné pouvoir à Mme TORTELLIER Laëtitia, M.LE GUENNEC Jean-Michel ayant donné pouvoir à M.LE GOC Yann, M. LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, Mme POINTIER Virginie ayant donné pouvoir à M.POINTIER Vincent, M.RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava

Mme Jocelyne BOULEAU est nommée secrétaire de séance.

Mme Karine RICARD, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 09 juillet 2020) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

**54-2020 - Finances. Approbation des comptes de gestion de Monsieur le receveur pour l'exercice 2019 pour le budget principal de la commune et les budgets annexes.**

Conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion du Receveur,

**Vu** les comptes de gestion transmis par le Receveur municipal,  
**Vu** l'avis favorable du bureau municipal du 22 juin 2020,  
**Vu** l'avis favorable de la commission Ressources et vie économique du 07 juillet 2020,

Considérant la stricte concordance des comptes de gestion du receveur avec les comptes administratifs de la commune et des budgets annexes,

Envoyé en préfecture le 20/07/2020

Reçu en préfecture le 20/07/2020

Affiché le

ID : 035-213503345-20200715-DEL542020-DE

Monsieur Lefeuvre, Maire de la commune, propose au Conseil municipal l'approbation des comptes de gestion 2019 suivants :

- Budget de la commune,
- Budget annexe de la ZAC de la Vigne
- Budget annexe de la ZA 4
- Budget annexe de la MAPA
- Budget annexe de la ZA du portail

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité (29/29 voix), les membres du Conseil municipal approuvent les comptes de gestion de Monsieur le receveur.**

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gaël LEFEUVRE

